

A.04 Affichette d'information sur les produits et prestations remboursables

Pharmacie :

Personnaliser l'en-tête

Information sur les produits et prestations remboursables :

L'équipe officinale doit vous remettre un devis lorsque le prix public TTC est supérieur ou égal à **70 €** ou lorsque le prix est supérieur à la base du remboursement de la sécurité sociale ou encore lorsque le produit est réalisé sur mesure

« Dépassement d'honoraires : un devis dès 70 € » - Assurance Maladie



Sous-thème :
1.1 Accueil et identification de l'utilisateur du système de santé

Principes :
Principe 1 : Accueil de l'utilisateur du système de santé